



L'organisateur du Meeting international antiféministe pose en défenseur des droits des pères.

Les hommes sont-ils floués par les féministes?

L'UDC René Kuhn organise un Meeting international antiféministe. Il se fait le porte-parole des hommes, notamment des pères divorcés ou non mariés, qu'il estime lésés par certaines revendications de femmes.

TEXTE SANDRA WEBER

[L'AVIS DES EXPERTS]

«Les féministes veulent davantage de droits que les hommes»



RENÉ KUHN, ORGANISATEUR DU MEETING INTERNATIONAL ANTIFÉMINISTE

«René Kuhn apporte de mauvaises réponses à de bonnes questions»



MARKUS THEUNERT PRÉSIDENT DE MASCULINITÉS.CH

«On ne peut pas dire que nous sommes allées trop loin alors que l'égalité n'est pas encore un acquis»



MARIA ROTH-BERNASCONI CONSEILLÈRE NATIONALE SOCIALISTE GÉNEVOISE

Un meeting international antiféministe organisé par René Kuhn? De quoi réagir par un haussement d'épaule. Et pourtant, l'UDC lucernois, qui avait traité les femmes de gauche d'«épouvantails à moineaux» en été 2009, affirme dénoncer un véritable problème de société. Qui aurait poussé une centaine de personnes à s'inscrire à la rencontre du 30 octobre près de Zurich. L'organisateur attend 150 participants, dont 20% de femmes et 30% d'étrangers. Au cœur du problème, celles que René

Kuhn classe sous la bannière de «féministes». Des femmes qui, selon lui, ne visent pas l'égalité des sexes. Mais au contraire à obtenir davantage de droits pour les femmes, au détriment des hommes. En particulier concernant les droits des pères divorcés ou non mariés. Les féministes selon André Kuhn sont dès lors allées trop loin dans leurs revendications. Bien que papa d'un enfant, il indique ne pas être touché personnellement par le problème, mais se pose en porte-parole des pères blessés. Et s'il a choisi la provocation comme moyen de communication, c'est qu'il estime impossible de dialo-

guer avec ces «féministes». «Elles présentent sans arrêt les femmes en victimes. Lors d'un divorce, les hommes sont toujours les perdants. Qu'il s'agisse d'autorité parentale, de droit de garde ou du versement d'une pension.» Certes, reconnaît-il, le Conseil fédéral planche sur un projet de loi qui devrait instaurer l'autorité parentale conjointe comme principe de base lors d'un divorce. «Mais dans le cas d'un couple non marié, la femme continuera d'avoir l'avantage.»

Si plusieurs droits des pères prendront la parole au meeting, masculinités.ch n'en sera pas. L'association faitière

suisse des organisations masculines et paternelles ne partage pas la vision de René Kuhn. «Il apporte de mauvaises réponses à de bonnes questions», estime le président Markus Theunert. Pour lui, on ne peut reprocher aux femmes d'être trop revendicatrices. «C'est vrai, il y a des femmes féministes qui considèrent les hommes comme des ennemis. Mais la plupart cherchent un vrai partenariat avec eux. Qu'elles les haïssent, c'est un fantasme de René Kuhn!» Et de privilégier le dialogue à la lutte.

Du côté des dites «féministes», la Genevoise Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale socialiste, interprète la manifestation de René Kuhn comme le signe d'une tendance à un retour en arrière par rapport au combat féministe. «On ne peut pas dire que nous sommes allées trop

Le sentiment d'injustice des pères reflète l'attitude de la société envers la maternité. L'enfant est considéré comme la propriété de la mère.

SUZETTE SANDOZ, PROFESSEURE HONORAIRE À LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIL

loin alors que l'égalité n'est pas encore un acquis. Je comprends que certains hommes se sentent lésés par la façon dont sont réglés certains divorces, mais il ne faut pas exagérer. Regardez combien de temps il a fallu attendre pour que les femmes aient le droit de vote!»

Responsable du bureau de l'égalité et de la famille du canton de Fribourg, Gene-

viève Beaud Spang ne s'estime pas féministe selon la définition de René Kuhn. «Je ne cherche pas à obtenir davantage de droits que les hommes, réagit-elle. Il y a cependant plus de rattrapage à faire du côté des femmes.»

Autre son de cloche du côté du cabinet genevois d'Anne Reiser, avocate spécialiste du droit de la famille. «Dans ma pratique, il m'arrive souvent d'avoir la sensation que certaines femmes souhaitent obtenir davantage de droits que les hommes, confie-t-elle. Or il n'est pas juste qu'une personne soit évacuée d'un projet comme celui de l'éducation d'un enfant en raison de son sexe.» La Genevoise estime en outre que cette attitude se révèle contreproductive pour les femmes. «En refusant de partager, elles se condamnent à faire tout le boulot elles-mêmes.»

Suzette Sandoz, professeure honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne jette un regard différent sur la question. Selon elle, le sentiment d'injustice de ces pères n'est pas à imputer à un excès du «féminisme». «C'est plutôt le reflet de l'attitude de la société envers la maternité. L'enfant est considéré comme la propriété de la mère.»

[SONDAGE]

Les féministes vont-elles trop loin?

17% POUR

69% CONTRE

14% NE SAIT PAS

NOUVELLE QUESTION DÈS LUNDI:
DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE SITE

les quotidiennes

WWW.LESQUOTIDIENNES.COM